

La profession maternelle

QUAND le simple remplacement des générations exigeait des femmes restant mariées jusqu'au terme de leur vie féconde qu'elles aient eu huit grossesses ou plus, ceci pour compenser la forte mortalité périnatale et infantile de l'époque, ainsi que le veuvage ou la stérilité prématurée d'autres couples, quand de plus l'espérance de vie des fillettes de dix ans était d'une quarantaine d'années, alors il allait de soi que l'existence des femmes fût articulée autour du mariage, de l'enfantement et de la prime éducation des enfants : jusqu'à quarante ans, une femme mariée était le plus souvent soit enceinte, soit allaitant.

De nos jours, le remplacement des générations exige que les femmes mariées aient seulement deux ou trois enfants et les fillettes de dix ans peuvent légitimement espérer être encore en vie à quatre-vingts ans. L'existence des femmes n'a évidemment plus à être organisée autour de fonctions qui n'occuperont qu'une petite partie de leur vie.

La « libération » de la femme, son entrée dans les différents ordres de l'enseignement et des professions salariales sont largement liées à cette évolution.

Le démographe italien M. Livi-Bacci, reprenant des calculs de Jean Fourastié, Louis Henry et Françoise Guélaud-Léridon (1), a résumé de manière particulièrement frappante l'opposition entre ce qu'il appelle « l'ancien » et « le nouveau régime démographique » (tableau 1). Cet « ancien régime », au mariage précoce est certes plutôt typique de l'Europe méditerranéenne. Dans un modèle au mariage tardif, comme dans l'ancienne Europe occidentale et septentrionale, l'espérance de vie au mariage

(54 ans dans le *nouveau* régime, 35 ans dans l'*ancien*) était encore plus brève, et la durée totale des grossesses et d'allaitement (2 ans dans le *nouveau* régime, avec 2 enfants, 13,5 ans dans l'*ancien*, avec 6) en représentait une part relative encore plus importante.

Nos sociétés n'ont pas fini de s'adapter à de tels bouleversements.

L'adaptation la plus difficile concerne l'équilibre à trouver entre l'exercice des nouvelles fonctions professionnelles et des fonctions maternelles des femmes. Car si deux ou trois enfants sont *seulement* nécessaires, deux ou trois enfants sont *tout de même* nécessaires. Le moins qu'on puisse dire est que les sociétés industrielles tâtonnent dans cette recherche. D'un côté, on s'efforce de rendre à nouveau compatibles, comme elles l'étaient autrefois à la ferme ou

Tableau 1. — L'« ancien » et le « nouveau » régime démographique

	Ancien	Nouveau
Paramètres { Nombre d'enfants nés vivants	6	2
{ Age à la naissance du dernier enfant	40 ans	30 ans
{ Age au mariage	18 ans	23 ans
Espérance de vie aux premières règles	37 ans	64 ans
Espérance de vie au mariage	35 ans	54 ans
Espérance de vie à la naissance du dernier enfant	23 ans	47 ans
Espérance de vie à la puberté du dernier enfant	14 ans	33 ans
Durée entre mariage et naissance du dernier enfant	22 ans	7 ans
Durée totale d'allaitement maternel	72 mois	5 mois
Durée totale de grossesse et d'allaitement	13,5 ans	1,9 an
Mariages survivants quand la femme a 50 ans	18 %	88 %

D'après : Massimo Livi-Bacci « Le changement démographique et le cycle de vie des femmes » dans *le Fait féminin* sous la direction d'Evelyne Sullerot, p. 457-458, Fayard, 1978.

(1) Voir : « De la vie traditionnelle à la vie « tertiaire ». Recherches sur le calendrier démographique de l'homme moyen. » *Population*, juillet-septembre 1959, p. 417-432 et *Recherches sur la condition féminine dans la société d'aujourd'hui*, Travaux et Documents, INED, cahier n° 48, 1967.

à la boutique, les obligations professionnelles et maternelles, par exemple en organisant le travail à temps partiel, le congé maternel de longue durée, et aussi en privilégiant la présence des femmes dans les métiers ménageant une certaine disponibilité familiale. D'un autre côté, on cherche à « socialiser », à partager les charges de « maternage », en développant les services publics et privés de maternités, de garderies, de crèches, de jardins d'enfants, d'écoles maternelles..., en reconsidérant aussi au sein des couples les rôles respectifs de la femme et de l'homme. Ce passage de l'« ancien » au « nouveau régime » pose d'innombrables problèmes dont le moindre n'est pas l'adaptation des systèmes fiscaux et de Sécurité sociale, établis naguère pour un modèle familial d'un mari ayant femme et enfants au foyer, et accumulant les anomalies dans une société où *presque toutes* les femmes auront, ont, ou ont eu une activité professionnelle.

Au plan théorique aussi, on tâtonne. Economistes et sociologues s'essayent à assimiler la fonction de « maternage » aux autres fonctions productives, espérant que les méthodes qui ont si bien convenu à ces dernières lui conviendront aussi. Un courant de pensée, par exemple, s'indigne que la « production domestique » en général, dont l'entretien des enfants n'est qu'une partie, qui est assumée pour l'essentiel par les femmes et qui ne fait l'objet d'échange sur aucun marché, échappe comme telle à la comptabilité nationale et donc au calcul du produit national. Et de proposer diverses méthodes d'évaluation monétaire de la dite production, en estimant soit « *ce que la personne en question pourrait gagner sur le marché pendant ce laps de temps, soit ce qu'elle devrait payer si elle employait quelqu'un pour faire ce travail ; une troisième méthode consiste à évaluer le prix du produit fabriqué ou du service rendu sur le marché* » (2). Il s'agit ici d'évaluer, mais non de véritablement rémunérer.

Une autre tentative consiste à franchir ce pas et à imaginer une société où l'exercice de la fonction maternelle serait un métier, comme aujourd'hui la fonction d'institutrice : « *Il s'agirait de confier progressivement à des femmes qui ont une authentique vocation de mère, et préféreraient rester au foyer, l'éducation et l'instruction de tous les enfants, de la naissance jusqu'à l'âge du lycée. Ces femmes recevraient une formation spécifique à leur tâche (...). Elles en feraient alors un véritable métier, rétribué, honoré, contrôlé selon les critères des professions qui s'adressent à l'être humain. Au sein de leur propre foyer, ou dans un logement « de fonction », ou encore comme préceptrices d'une famille nombreuse, elles créeraient chacune une vraie vie de famille*

(2) *Les femmes dans la société marchande*, sous la direction d'Andrée Michel, PUF, 1978.

pour une demi-douzaine d'enfants. « *Mères professionnelles* » en quelque sorte, de leurs propres enfants mais aussi des enfants de celles qui ont choisi le travail au dehors, elles offriraient à tous les meilleures conditions de développement, le même apprentissage de la vie » (3). Cette vision qui conduit à la suppression des écoles maternelles et primaires est sans doute excessive, mais il faut reconnaître que les recours aux nourrices et gardiennes agréées, aux crèches familiales ou municipales, voire au placement par l'Assistance publique, sont comme l'amorce d'un tel système. Le point délicat dans ces propositions est de tracer le partage entre le financement par la collectivité, nationale ou locale, et le financement par les parents.

Le sujet mériterait donc d'être approfondi. Echappant jusqu'ici aux études économiques, la « profession maternelle », qu'il faudrait distinguer des autres activités domestiques, n'a guère fait l'objet d'analyses fines. L'enquête

Tableau 2. — Emploi du temps quotidien moyen (1) de citadins mariés ayant un ou des enfants (France, 1974-1975)

	Hommes ayant une activité professionnelle	Femmes ayant une activité professionnelle	Femmes sans activité professionnelle
	Heures et minutes		
Soins aux enfants (2)	0 h 17	1 h 05	1 h 59
Autres activités ménagères (3)	1 h 13	3 h 53	5 h 53
Temps passé au travail professionnel (y. c. trajets)	6 h 48	4 h 52	€
Temps personnel (4)	11 h 06	10 h 50	11 h 19
Temps libre (5)	3 h 52	2 h 39	3 h 52
Trajets non professionnels	0 h 43	0 h 41	0 h 52
Total	24 h 00	24 h 00	24 h 00

(1) Les moyennes sont établies sur les sept jours de la semaine, ouvrables ou non.

(2) Soins matériels aux nourrissons et aux enfants, surveillance des devoirs et leçons, des jeux intérieurs et extérieurs, promenades avec les enfants.

(3) Cuisine, ménage, lessive, courses, formalités administratives, etc.

(4) Sommeil, repas à domicile et extérieurs, soins personnels et médicaux.

(5) Education, religion, associations, spectacles, réceptions, sports, excursions, lecture, télévision, musique, bricolage, ouvrages et tous autres loisirs.

Source : *Les Emplois du temps des citadins*, par Marie-Thérèse Huet, Yannick Lemel, Caroline Roy. Document « rectangle ». INSEE, décembre 1978.

(3) Quartil. (Cornelia). *Profession : parent*, Stock, 1978.

« Emplois du temps - 1974-1975 » de l'INSEE, effectuée auprès d'un échantillon de 7 000 citadins de plus de dix-huit ans et utilisant une nomenclature détaillée d'activités dont plusieurs concernent directement les soins et la surveillance des enfants, est un exemple des travaux à entreprendre dans cette voie. Le tableau 2 en est extrait, qui montre le temps moyen consacré aux grandes catégories d'activité par les hommes et les femmes, celles-ci selon qu'elles ont ou non une activité professionnelle. Le jeu des moyennes trouble quelque peu l'interprétation, puisque sont ici mélangés jours ouvrables et jours fériés, femmes ayant une activité professionnelle à temps plein et à temps partiel, et surtout familles de toutes tailles et enfants de tous âges. Mais les choses sont suffisamment typées pour être simples : les hommes ne consacrent quasiment pas de temps aux soins des enfants, quand les femmes au foyer leur consacrent en moyenne deux heures par jour ; les femmes ayant une activité professionnelle sont juste au milieu avec une heure... A ces temps strictement consacrés aux enfants s'ajou-

tent évidemment ceux induits par leur présence. L'enquête CNAF-CREDOC de 1971, que confirme en tout point celle de l'INSEE, avait montré que « les femmes au foyer mères de cinq enfants et plus accomplissaient en moyenne, par jour, 1 h 20 de travail ménager de plus que celles qui ont un ou deux enfants (7 heures au lieu de 5 h 40) » (4).

L'analyse manque de ces durées selon leurs différents éléments, selon qu'on les estime plus ou moins déléguables par la mère à une tierce personne, selon qu'ils mettent en jeu du capital (équipement), ou du travail de « qualification » plus ou moins grande, selon qu'ils sont de rendements croissants, constants ou décroissants avec le nombre d'enfants, selon qu'ils sont compatibles avec d'autres activités simultanées... Le « nouveau régime démographique » n'a pas encore trouvé son théoricien.

Michel Louis LEVY

(4) Riandey (Benoît) : « Des journées à temps compté », *Informations sociales*, déc. 1976, CNAF, et *Le budget-temps des mères de famille*, CREDOC, mars 1976.

BIBLIOGRAPHIE

Le vocabulaire de la démographie

Toute science, la démographie comme les autres, secrète son langage pour désigner les concepts qu'elle forge et les relations qui les unit. Mais la démographie fut longtemps « sans maître ni élève » (A. Sauvy), si bien que peu d'efforts ont encore été consacrés à codifier ce langage. Seules les Nations Unies avaient publié, en 1958, un *Dictionnaire démographique multilingue* (français-anglais-espagnol), destiné principalement aux traducteurs, préparé sous la direction du Français Paul Vincent. Une refonte de ce dictionnaire est en préparation.

La publication du *Dictionnaire de démographie* de Roland Pressat (1), est donc un événement d'autant plus important qu'il n'a pas à notre connaissance d'équivalent en aucune langue, y compris l'anglais (2). A la différence du dictionnaire des Nations Unies qui se présente sous la forme d'un discours continu, celui de Pressat adopte la présentation alphabéti-

que traditionnelle, classant 660 entrées, de « abortif » (qui provoque l'avortement) jusqu'à « Whelpton » (démographe américain, décédé en 1964, qui a contribué au développement des études longitudinales).

Si l'ouvrage s'adresse d'abord aux spécialistes qui en apprécieront la rigueur sémantique et le soin pris en particulier à organiser le foisonnement des *tables* et des *taux*, bruts et nets, il rendra aussi bien des services aux simples curieux de démographie. Ceux-ci comprendront que la « somme des naissances réduites » n'a rien à voir avec... la réduction des naissances, mais renvoie à la notion d'« événement réduit », rapport du nombre d'« événements » (avoir un enfant, se marier, etc.), pendant une période de la vie d'un groupe à l'effectif de ce groupe ; ils distingueront le *dépeuplement*, lié à l'émigration, de la *dépopulation* liée à une faible fécondité ; ils ne confondront plus la *prévention* et le *contrôle* des naissances, le *remplacement* des générations et leur *renouvellement* qui supposerait le décès des éléments âgés de la population. Ils noteront au passage quelques termes absents des dictionnaires de langue, comme « antinatal » ou « divortialité », et apprécieront les développements donnés à des articles comme « doctrine de po-

pulation », « politique démographique », « malthusianisme », « transition démographique »...

Par une coïncidence qui n'est pas tout à fait fortuite, paraissent simultanément les trois versions française, anglaise, espagnole du *Thésaurus démographique multilingue* préparé par le CICRED (3) sous la direction de Jean Viet. Il s'agit là d'un ouvrage destiné aux services de documentation, qui vise à normaliser le vocabulaire employé (mots-clés) pour décrire les livres et articles traitant de démographie. Un thésaurus ne définit pas, mais organise les concepts qui peuvent être rencontrés dans la littérature : ainsi « population rurale » apparaît comme un terme plus spécifique que « population », plus large que « population agricole », et ayant des rapports avec « agglomération rurale »...

Le dictionnaire distingue entre concepts, le thésaurus associe et relie les idées. Mais tous deux visent à améliorer l'efficacité de la communication entre scientifiques, et la diffusion des connaissances vers le public.

M. L.

(1) Pressat (Roland) : *Dictionnaire de démographie*, 296 p., PUF, 1979.

(2) Il y a cependant un précédent : *Mic'd enciclopedie de demografiei*, de Vladimir Trebici, écrit en roumain.

(3) Comité international de coopération dans les recherches nationales en démographie (président : Jean Bourgeois-Pichat), 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14, France.

QUELQUES CHIFFRES

Natalité et mortalité en Europe et dans certains pays développés.

Le tableau ci-dessous met à jour, et complète en ce qui concerne la mortalité infantile, celui paru dans *Population et Sociétés* n° 117, octobre 1978. Comme le précédent, il est extrait d'une chronique plus détaillée parue dans *Population* (1979, n° 4-5, p. 883 à 906).

En 1978, les taux de natalité de la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest et du Nord demeurent à un niveau très bas, inférieurs à 13 p. 1 000. La France, avec un taux de 13,8 p. 1 000 fait preuve d'une relative fermeté par rapport aux pays voisins, et vient en tête des nations industrialisées de cette partie de l'Europe.

L'Italie, où la baisse de la natalité est plus accentuée que dans les autres pays de l'Europe méditerranéenne, a désormais un taux de natalité plus proche de ceux observés en Europe occidentale qu'en Espagne ou au Portugal.

L'Australie, la Nouvelle-Zélande et surtout le Japon enregistrent une baisse de la natalité, mais demeurent à un niveau supérieur à 15 p. 1 000, de même que les Etats-Unis et le Canada, dont les taux sont relativement stables.

Dans ce contexte général, les pays socialistes présentent une évolution bien particulière. L'U.R.S.S., la Roumanie, la Pologne maintiennent leur natalité stable, à un niveau plus élevé que la plupart des pays considérés ici. Le fait le plus marquant est la poursuite du redressement du taux de natalité en Allemagne de l'Est. Il faut sans doute voir dans cette situation un effet, au moins provisoire, des mesures natalistes. La Bulgarie et la Tchécoslovaquie, enfin, connaissent une légère baisse mais demeurent à un niveau relativement élevé (1).

Les faibles variations, en hausse, du taux brut de mortalité en 1978 reflètent sans doute, pour une part, le vieillissement des populations. Des progrès ont, en effet, été enregistrés, au moins pour ce qui est de la mortalité infantile : elle atteint souvent des valeurs extrêmement basses, proches de 10 p. 1 000, ou même inférieures. Seuls, les pays socialistes enregistrent des valeurs supérieures à 20, voire 30 p. 1 000, à l'exception de l'Allemagne de l'Est (13,1 p. 1 000 en 1978) et accusent ainsi un certain retard, en comparaison des autres pays européens.

(1) Pour plus de détails, voir Pressat (R.) : « Mesures natalistes et relèvement de la fécondité en Europe de l'est », *Population* 1979, n° 3, p. 533-548.

L'indice synthétique de fécondité appelé encore somme des naissances réduites, permet une vision plus fine de l'évolution de la fécondité, cet indice ne se ressentant pas des particularités des structures par âge des populations. Ainsi, en 1977, cet indice est le même en France qu'aux Etats-Unis, dont le taux de natalité est supérieur, du fait d'une structure par âge plus jeune.

Les données, souvent estimées, disponibles pour 1978, incitent à penser qu'il y a, en Europe de l'Ouest, un ralentissement de la baisse. Mais il serait prématuré de parler de renversement de tendance, voire d'arrêt de la baisse.

Le redressement de l'indice synthétique de fécondité en Allemagne de l'Est se confirme, mais l'augmentation observée en 1978 est inférieure à celles des dernières années (+ 0,04 contre + 0,10 et + 0,19 en 1976 et 1977 respectivement). Ce pays, qui avait connu une baisse d'une ampleur et d'une rapidité comparable à celle qui a affecté son voisin occidental, a atteint, provisoirement, un niveau supérieur à celui de tous les pays industrialisés d'Europe de l'ouest et du nord, mais demeure sensiblement en dessous du niveau des autres pays socialistes.

Alain MONNIER.

Pays	Somme 'des naissances réduites		Taux de natalité (p. 1 000 hab.)		Taux de mortalité (p. 1 000 hab.)		Taux de mortalité infantile (p. 1 000 naissances)	
	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978
R.F. Allemagne	1,41	1,39	9,5	9,4	11,5	11,8	15,5	14,7
Belgique	1,75	1,75	12,4	12,4	11,4	11,7	11,8	11,6
Danemark	1,66	1,67	12,2	12,2	9,9	10,4	8,1	8,9
France	1,86	1,84	14,0	13,8	10,1	10,2	11,5	10,6
Irlande			21,4		10,5		15,7	
Italie	1,93		13,2	12,6	9,6	9,5	17,6	16,9
Luxembourg	1,50	1,51	11,4	11,4	11,5	11,8	10,6	
Pays-Bas	1,58	1,59	12,5	12,6	7,9	8,2	9,5	9,4
Royaume-Uni	1,70	1,76	11,8	12,3	11,7	11,9	14,1	13,1
Autriche	1,65	1,63	11,4	11,4	12,3	12,6	16,8	15,0
Espagne	2,60		17,7	17,1	7,7	7,8	15,6	15,1
Finlande	1,69	1,61	13,9	13,5	9,3	9,2	12,0	
Grèce	2,25		15,5	15,6	8,9	8,7	20,3	19,5
Norvège	1,75	1,76	12,6	12,7	9,8	9,9	9,2	
Portugal	2,45		18,4		10,5		8,9	
Suède	1,65	1,59	11,6	11,2	10,7	10,8	8,0	
Suisse	1,52	1,50	11,5	11,3	8,8	9,0	9,8	
Allemagne de l'est	1,85	1,89	13,3	13,9	13,4	13,9	13,1	13,1
Bulgarie	2,20		16,1	15,5	10,7	10,5	24,0	21,8
Hongrie	2,16	2,14	16,7	15,7	12,4	13,1	26,2	24,3
Pologne	2,23		19,1	19,0	9,0	9,3	24,5	22,5
Roumanie	2,60		19,6		9,6		31,2	
Tchécoslovaquie	2,38	2,36	18,7	18,4	11,5	11,5	19,6	18,7
URSS	2,37		18,1		9,6		30,0	
Yougoslavie	2,20	2,19	17,7	17,3	8,4	8,6	35,2	33,6
Canada	1,86		15,5	15,2	7,3	7,2	14,3	
Etats-Unis	1,83		15,3	15,3	8,8	8,8	14,0	13,6
Japon	1,81		15,5	15,1	6,1	6,1	8,9	
Australie	2,09		16,1	15,7	7,7	7,6	14,3	
Nouvelle-Zélande ..			17,3	16,3	8,3	7,9	14,2	

SOMMAIRE DE « POPULATION » N° 3, 1979

Roland PRESSAT : *Mesures natalistes et relèvement de la fécondité en Europe de l'Est.*

Viviane LY : *Perspectives pour deux populations professionnelles : la population agricole et la population médicale.*

Alain GIRARD et Louis ROUSSEL : *Fécondité et conjoncture. Une enquête d'opinion sur la politique démographique.*

Danièle REBAUDO : *Le mouvement annuel de la population française rurale de 1670 à 1740.*

Jean-Paul SARDON : *La stérilisation dans le monde. II. Données statistiques.*

Gilles PISON : *Age déclaré et âge réel : une mesure des erreurs sur l'âge en l'absence d'état civil.*

Francisco MUNOZ-PEREZ : *L'évolution récente des premiers mariages dans quelques pays européens.*

Directeur-Gérant : Gérard Calot. — C.P. n° 1343 ADEP.
Imp. Bayard-Presses, Paris. — Dépôt légal (4^e trim. 1979).
Edité par l'I.N.E.D. : 27, rue du Commandeur.
CCP Paris 9 065-75. — 75765 Paris Cedex 14.

Le numéro : F 1,80
Abonnement 1 an .. France : F 16,00 Etranger : F 24,00
Abonnement 2 ans .. France : F 28,00 Etranger : F 42,00
Abonnement 3 ans .. France : F 40,00 Etranger : F 60,00